

**La commission de la formation et de la vie universitaire
du conseil académique de l'université Jean Moulin
en séance du 25 février 2025**

Délibération n°CFVU_2025-02-02_attributions FSDIE initiatives

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 123-3, L. 712-2 et suivants, L. 841-5, L. 841-8 et D. 852- 2 ;

Vu la délibération n° D2017-10-07-ins du 24 octobre 2017 modifiée portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin ;

Vu la délibération n° D2019-01-01-ins du 8 janvier 2019 modifiée portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin ;

Vu la délibération n° D2022-12-16-sco du 13 décembre 2022 approuvant le règlement intérieur applicable au fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes et précisant les modes de fonctionnement et d'organisation des deux volets (social et initiatives) ;

Vu les demandes présentées par les associations lors de la commission FSDIE initiatives réunie les 12, 13 et 14 février 2025 et les propositions formulées par la commission,

Après en avoir délibéré,

Exposé des motifs

Le FSDIE (fonds de solidarité et de développement des initiatives) constitue le levier financier privilégié pour le développement de l'engagement des étudiants au sein des associations. Il est alimenté par la CVEC (contribution de vie étudiante et de campus).

Deux commissions FSDIE social (aide sociale) et initiatives (soutien financier des projets associatifs étudiants) étudient les demandes de subventions aux associations et d'aides sociales aux étudiants.

Décide

d'attribuer des subventions aux associations au titre du FSDIE initiatives selon les montants figurant en annexe.

Les décisions d'attributions de subventions aux associations seront présentées pour information en conseil d'administration du 11 mars 2025, dans le cadre de la délégation de compétence du CA au président de l'université.

La présente délibération a été adoptée par :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	40
✓ Nombre de voix pour :	40
✓ Nombre de voix contre :	0
✓ Nombre d'abstention :	0



Lyon, le 25 février 2025

La vice-présidente
chargée de la commission de la formation et de la vie universitaire

Nathalie KRIEF

ANNEXE

PROPOSITION D'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DU FSDIE « INITIATIVES » (COMMISSION 12, 13 ET 14 FEVRIER 2025)

N°	Nom de l'association	Intitulé du projet	Date du projet	Montant total du projet	Subvention demandée	Subvention accordée	Remarques	Projet DD&RSE
1	Lyon 3 Orchestra	Concert à la MJC Monplaisir - Le Karbone	2 avril 2025	696,00 €	496,00 €	500 €	La location de la salle étant prise en charge par le Service des Affaires Culturelles, il convient de la valoriser dans le budget.	
2	LOCAL	Visite de la centrale nucléaire du Bugey	3 juin 2025	1 874,84 €	1 000,00 €	700 €	Le projet étant peu transversal, la commission invite l'association à diversifier ses financements, notamment par la recherche de partenariats privés. Par ailleurs, parmi les places réservées à la Faculté des Humanités, Lettres et Sociétés, il serait bon de laisser la possibilité de s'inscrire aux étudiants qui ne font pas partie du master GTDL.	
3	Improse-toi !	Improse ton Challenge édition 2025	15 mars 2025	2 295,00 €	1 750,00 €	1 750 €		
4	Lezartgaco	Artlezia #13	18 au 22 mars 2025	8 867,40 €	2 000,00 €	1 500 €	Les commissions Culture-ActionS du Crous reprenant en février, la demande de subvention de l'association pourra être étudiée par celle-ci. La commission FSDIE tient donc compte de cette recette prévisionnelle supplémentaire.	
5	ADPL	Conférence sur les cours criminelles départementales	14 avril 2025	348,01 €	248,01 €	100 €	L'événement étant très peu transversal, la commission invite l'association à demander une subvention plus importante à la Faculté de Droit (la recette prévisionnelle doit d'ailleurs figurer dans le budget). Par ailleurs, les frais de restauration sont élevés proportionnellement aux autres dépenses du projet et au nombre de convives.	
6	ESN CosmoLyon	Cahier de promenades	Février à juin 2025	1 451,00 €	750,00 €	750 €	La commission invite l'association à laisser des exemplaires à la Manufacture des Tabacs, notamment dans des points de dépôts stratégiques (affaires culturelles, relations internationales, BU...).	
7	ADSP	Bal de fin d'année	Semaine du 12 mai 2025	7 593,00 €	4 200,00 €	- €	La commission propose à l'association de reporter son projet afin de lui permettre de faire les ajustements nécessaires. Elle pourra déposer une nouvelle demande à la prochaine commission FSDIE si elle souhaite décaler les dates de son événement. En effet, les recettes de billetterie ont été sous-estimées et la subvention demandée à la Faculté de Droit est trop faible compte-tenu du nombre d'étudiants en Droit attendu. Le projet étant peu transversal, il convient de demander davantage à la Faculté de Droit et de chercher des financements privés. Par ailleurs, la commission demande à l'association de prévoir de la protection civile et de la prévention des risques (violences sexistes et sexuelles, risques festifs, etc.), en lien avec des associations spécialisées.	

8	ADSP	Échange étudiant culturel, France-Roumanie	17 au 24 mars 2025	11 088,00 €	5 000,00 €	- €	Le FSDIE initiatives étant dédié au financement des projets destinés aux étudiants de Lyon 3, et le budget prévisionnel ne présentant pas d'autres sources de financement que ceux de l'Université, les frais relatifs aux étudiants roumains sont à sortir du budget. Par ailleurs, le projet ne profiterait qu'à très peu d'étudiants de Lyon 3 par rapport au financement demandé. Ensuite, les dates choisies étant en pleine période de cours, les étudiants participants seraient mobilisés deux semaines consécutives, soit autant de cours manqués. De même, la commission regrette le manque de certitude à ce jour quant à la prise en charge financière des étudiants de Lyon 3 qui partiraient à leur tour en Roumanie. Enfin, la commission invite l'association à se renseigner sur d'autres financeurs potentiels (relations internationales, FONJEP, PIEED, autres composantes de Lyon 3...) afin de diversifier ses sources de financement.
9	Le Parlement des Etudiants	InstitutionS	3 et 4 mars 2025	4 920,00 €	2 920,00 €	2 500 €	La commission demande à l'association de diversifier ses sources de financement au vu du peu de transversalité des participants de l'édition précédente et sera attentive à la transversalité des participants lors du bilan.
10	Gaelis	Campus action 2ème semestre	1er mars au 15 mai 2025	530,00 €	300,00 €	300 €	
11	Polymnie	Concours national Lysias	5 au 26 avril 2025	1 600,00 €	500,00 €	500 €	La commission demande à l'association de veiller à assurer la transversalité des participants pour la prochaine édition du concours, notamment pour la catégorie éloquence : une attention particulière peut notamment être apportée concernant la manière de communiquer et d'élaborer l'événement. Les co-financements sont à adapter proportionnellement au public visé.
12	Le Vide Juridique	Mars Solidaire	10 mars au 7 avril 2025	2 438,00 €	1 410,00 €	1 410 €	
13	Alyon-Nous	Conférence sur l'intersectionnalité : la convergence des luttes antiracistes et féministes	5 au 26 avril 2025	5 047,00 €	2 846,00 €	1 500 €	La commission n'est pas favorable à ce que les intervenantes soient rémunérées en plus de leur défraiement, et n'est pas favorable au défraiement des accompagnateurs. Par ailleurs, les frais de sécurité ont été prévus en doublon.
14	Alyon-Nous	Conférence sur l'inceste	17 mars 2025	2 873,00 €	675,00 €	675 €	
15	Mouvement Queer Universitaire	Semaine des arts queer	17 au 20 mars 2025	7 387,00 €	4 700,00 €	4 000 €	La commission n'est pas favorable à la rémunération des conférenciers. Par ailleurs, la commission invite l'association à demander une subvention à la Métropole de Lyon via l'APIE pour le financement de la prochaine édition (demande de financement à prévoir à l'automne 2025).
16	BDE Jean Moulin Bourg	Gala 2025	21 mars 2025	17 339,00 €	5 000,00 €	4 000 €	La commission demande à l'association de prévoir la présence d'une association de prévention des risques (y compris violences sexistes et sexuelles) et la présence de protection civile. La commission invite également l'association à rechercher des partenariats privés (employeurs des alternants, mutuelles étudiantes, commerces de proximité, etc.). Par ailleurs, les recettes de billetterie ont été sous-estimées.

17	EMF Lyon	Lettre d'espoir	Mars 2025 à janvier 2026	1 489,00 €	749,00 €	750 €	
18	OGSE	AlumniAE Talks	16 avril 2025	734,00 €	477,00 €	257 €	La commission apprécie que le changement de nom soit prévu (revenir à "Le Salon") car cela devrait contribuer à plus de transversalité parmi les participants. La commission sera d'ailleurs attentive à la transversalité lors du bilan, elle invite donc l'association à bien communiquer dans toutes les composantes.
19	OGSE	Journée Efficacité +	19 mars 2025	1 593,50 €	340,00 €	300 €	La commission invite l'association à faire le nécessaire pour assurer la transversalité au sein des participants : elle y sera attentive lors du bilan.
20	Orasi	AGORASI	Du 17 mars à juillet 2025	4 479,00 €	3 214,00 €	550 €	La commission regrette le manque de précision du projet. Par ailleurs, elle estime que les attentes relatives à la captation des conférences sont démesurées. Etant une association récente, la commission l'invite à louer du matériel dans un premier temps pour se familiariser avec celui-ci et jauger du rendu. La commission regrette également le manque de diversification des financements.
21	Orasi	Conférence participative à Lyon	14 mars 2025	2 571,00 €	2 216,00 €	350 €	La commission regrette le manque de précision du projet et le manque de diversification des financements. Par ailleurs, elle estime que la captation de la conférence n'est pas indispensable. La commission invite l'association à louer du matériel si elle souhaite toutefois faire une captation. La commission invite par ailleurs l'association à organiser ses événements à l'Université afin de toucher plus facilement les étudiants.
22	Orasi	Orasi Podcast	A partir de février 2025	3 050,00 €	2 700,00 €	200 €	La commission regrette le manque de précision du projet et le manque de diversification des financements. Elle invite l'association à utiliser, dans un premier temps, les studios et les matériels du Pôle Audiovisuel et Multimédia (PAVM) de l'Université avant de passer à l'investissement de matériel.
23	Orasi	Interview Paris	2 au 5 avril 2025	9 463,00 €	8 313,00 €	4 000 €	La commission demande à l'association de réserver ce projet aux étudiants inscrits à Lyon 3 et de veiller à ce que plusieurs composantes soient représentées. La commission invite l'association à louer du matériel pour ce projet ponctuel et à envisager de partir moins longtemps afin de limiter les coûts ainsi que l'absence en cours des participants.
TOTAL				99 726,75 €	51 804,01 €	26 592 €	0

Pour information – dossier non recevable

N°	Nom de l'association	Intitulé du projet	Date du projet	Montant total du projet	Subvention demandée	Subvention accordée	Remarques
1	AGIPHAB	Gala	20 février 2025	8 820,00 €	1 500,00 €		Le projet a lieu avant la tenue de la CFVU, or le FSDIE ne finance pas des projets rétroactivement.

Pour information – demandes annulées par les associations

N°	Nom de l'association	Intitulé du projet	Date du projet	Montant total du projet	Subvention demandée	Subvention accordée	Remarques
1	Auximore	Conférence sur la guerre du Yémen, ses conséquences humanitaires et juridiques	11 mars 2025	155,00 €	90,00 €		La demande a été annulée par l'association avant présentation du projet en commission FSDIE.
2	AEDN Lyon 3	Organisation d'un colloque sur la justice patrimoniale familiale	2 avril 2025	10 158,00 €	500,00 €		La demande a été annulée par l'association avant présentation du projet en commission FSDIE.